

FO défend les fonctionnaires des Hauts-de-Seine

Les membres du bureau de la Fédération Générale des Fonctionnaires FO des Hauts-de-Seine, **FGF-FO 92** réunis à Nanterre le 11 février 2016, après avoir analysé le contexte général, constatent que toutes les conditions d'une situation explosive sont réunies.

Le chômage augmente et les chiffres de la croissance sont en berne, conséquence des cadeaux consentis aux entreprises en matière de fiscalité et de cotisations sociales. Le Crédit Impôt Compétitivité Emploi, qui n'a fait l'objet d'aucun bilan, serait transformé en allègement pérenne des cotisations sociales des entreprises.

Le protocole PPCR (parcours professionnels, carrières et rémunérations), passé en force par le Premier ministre et la ministre de la fonction publique, non seulement entérine le gel du point d'indice, mais aussi remet en cause le principe même de la fonction publique « de carrière » rattachée au grade, au profit d'une fonction publique « d'emploi » rattaché au poste : la meilleure illustration réside dans la mise en place du nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) au 1^{er} janvier 2016. Le bureau **FGF-FO 92**, avec l'UIAFP FO, se prononce contre le compte personnel d'activité et son extension aux fonctionnaires.

FGF-FO 92 alerte sur le risque que le projet de retenue à la source fait peser sur les recettes de l'État. Loin de constituer une véritable réforme fiscale, ce projet est triplement suicidaire : pour les citoyens, pour les agents et les missions. Par ailleurs, les services de la DGFIP – qui constitue un rôle déterminant dans la lutte contre le terrorisme, le blanchiment et l'évasion fiscale – déjà laminées par le rouleau compresseur de la démarche stratégique, subissent encore 2135 suppressions d'emplois en 2016, soit 54 % des emplois supprimés, quand la DGFIP ne représente que 6 % des effectifs de la fonction publique d'État.

FGF-FO 92 dénonce la réforme PPNG (Plan Préfectures Nouvelle Génération) qui éloigne une fois de plus le citoyen du service public de proximité. Cette réforme, supprime la délivrance de titres (hors titres étrangers) en préfecture et sous-préfecture par la création de plate-formes interdépartementales, inter régionales, nationales ! Quel avenir pour les personnels de préfectures et sous-préfectures ? 1300 suppressions de postes en 2017, voilà la réalité !

Face à l'exigence d'une nette valorisation du point d'indice, et de l'arrêt des suppressions d'emplois, la ministre de la fonction publique répond par sa carte de vœux aux usagers : « Dîtes leur merci » avec un papillon détachable de remerciement à adresser aux fonctionnaires... Cette initiative, autant démagogique que ridicule, est une nouvelle provocation insupportable.

Comble de l'ironie, la prolongation de l'état d'urgence continuera à impacter les policiers des Hauts-de-Seine comme ceux de l'Île-de-France alors que dans le même temps, fin 2015, un arrêté modificatif de l'ASA (avantage spécifique d'ancienneté) a été publié, créant des carrières à deux vitesses au sein des policiers parisiens. Il s'agit là d'une nouvelle perte d'un acquis pour cause d'économies budgétaires.

Au moment où le gouvernement aggrave sa politique d'austérité et de remise en cause des statuts, il prétend interdire aux salariés et fonctionnaires de manifester au nom de l'état d'urgence. Or, les résultats de la grève du 26 janvier témoigne du malaise profond des personnels et constitue un coup de semonce que la ministre de la fonction publique aurait tort d'ignorer...

Dans cette situation, le bureau **FGF-FO 92** se félicite du communiqué commun des fédérations FO, CGT et Solidaires en date du 28 janvier 2016, au lendemain de la puissante grève des fonctionnaires, qui se prononce pour « *la préparation d'une réponse interprofessionnelle face à la politique d'austérité* ».

FGF-FO 92 réaffirme :

- **Augmentation franche et immédiate de la valeur du point d'indice**
- **Arrêt des contre-réformes (collège, territoriale, santé...)**
- **Maintien du statut général et des garanties collectives**